Envoyé en préfecture le 17/03/2026
Reçu en préfecture le 17/03/2026
Publié le
ID : 056-215601055-20260311-2026_2_14-DE

République Française
Département du Morbihan
Commune de Lanvénégen

N° 2026-2-14

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 11/03/2026

L'an deux mille vingt-six le 11 mars à 20 heures, le conseil municipal de la Commune de LANVÉNÉGEN, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire au lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Marie-José CARLAC, maire.
Date de convocation 05 mars 2026

Présents : MME Marie-José CARLAC ; Annie LE GOFF ; Monique LE CREN ; Isabelle HELOU ; Stéphanie KERMARREC ; Sabrina CROISSANT ; Josette LAMANDÉ ; Catherine COLLIN
M. Alain PERRON ; Christophe COMBEAU ; Didier ESVAN ; Cédric CAUDEN ; Loïc POULHALEC ; Rolland ARMAND ; Jérôme LE DOUAIRON

Absents ayant donnés pouvoir :
Absent non excusé :

Le quorum est atteint. Ouverture de la séance à :20h05

Secrétaire : Stéphanie KERMARREC

Nombre de membres		
En exercice	Présents	Votants
15	15	15

RESSOURCE HUMAINE – CRÉATION POSTE ADJOINT TECHNIQUE 2EME CLASSE

Le Maire informe le Conseil municipal que, suite à la réussite à un examen professionnel, un agent de la collectivité peut bénéficier d'un avancement de grade.

Afin de permettre cet avancement et de mettre à jour le tableau des effectifs, il convient de créer le poste correspondant.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide, à unanimité de :
- CREER un poste d'adjoint technique territorial principal de 2e classe, à temps complet, à compter du 18 décembre 2025.
- ALLOUER les crédits nécessaires au budget.
- MODIFIER le tableau des effectifs en conséquence.

Pour extrait certifié conforme,
Le 11 mars 2026
Le Maire,
Marie-José CARLAC

Envoyé en préfecture le 17/03/2026
Reçu en préfecture le 17/03/2026
Publié le
ID : 056-215601055-20260311-2026_2_14-DE